

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## Observations techniques Vigne N°1 – 21 Mars 2023

Ce flash a été élaboré sur la base des observations réalisées par le service Agronomique d'EVV et étayé par les BSV des Territoires Nord Aquitaine (24, 33, 47) et Sud Aquitaine (40, 64). Nous attirons votre attention sur le fait que le présent document indique une tendance sanitaire régionale, et est susceptible de ne pouvoir être applicable tel quel à chacune de vos parcelles. Ce flash, à vocation purement informative, ne saurait engager la responsabilité de ses auteurs en cas de mauvaise interprétation des données qui y sont contenues. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur EVV habituel.

### → L'ESSENTIEL



Risque faible



Risque moyen

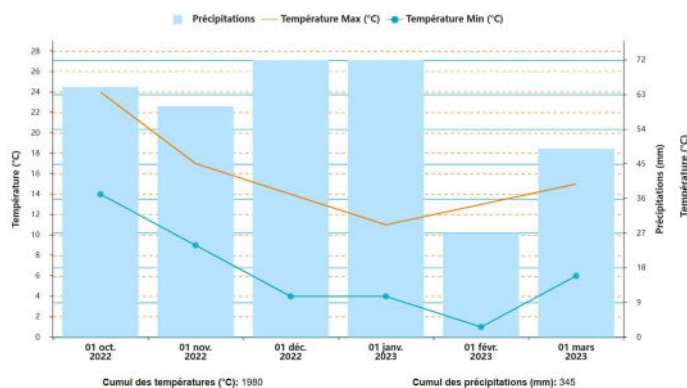


Risque fort

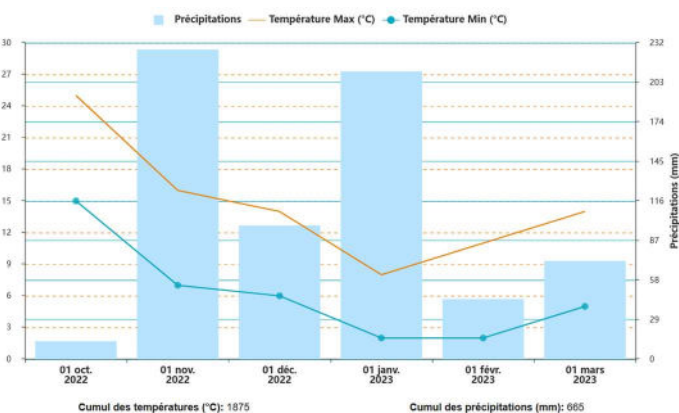
Physiologie	Esca	Confusion	Escargots	Gestion cavillon	Engrais verts	Travaux à la vigne	Nos solutions d'exploitation
Repos hivernal, pleurs	Protection à la taille	Pose fin mars	Reprise d'activité	Intercep et Désherbage chimique en cours	Croissance active, trop tôt pour détruire	Fin de la taille Epannage Semis de printemps	Végétal Signals® Movida grapevision® Weenat®, Ventigel®, Bougie Stopgel®, Pel102®

### → BILAN MÉTÉOROLOGIE

#### Bilan Gironde (Artigues près Bordeaux)



#### Bilan Pyrénées Atlantique (Pau)



Des périodes hivernales alternant avec des périodes de douceur exceptionnelles ;  
Un ensoleillement déficitaire en décembre et janvier, généreux en février ;  
Un hiver en deux temps côté précipitations avec une sécheresse historique en février. Le mois de février sera l'un des plus secs jamais observés avec un déficit pluviométrique qui devrait être proche de 80%.  
Retour des pluies en Mars.

#### Vers un printemps humide et instable ??

Le printemps 2023 pourrait se montrer humide sur la France dans la continuité d'une première quinzaine de mars bien perturbée. C'est notamment la moitié sud qui pourrait observer les conditions les plus perturbées et instables avec des perturbations et dégradations orageuses récurrentes, notamment entre les mois de mai et juin.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact.evv@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 21/03/2023 EVV - Agrément 640023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## → CONFUSION SEXUELLE

La confusion sexuelle est une méthode perturbatrice de la reproduction d'insectes ravageurs, principalement des lépidoptères (Eudemis, Cochylis). Cette méthode repose sur la diffusion au sein des parcelles de molécules de synthèse analogues aux phéromones sexuelles émises par les femelles pour attirer les mâles. La date de pose devrait être autour du 29 Mars 2023.

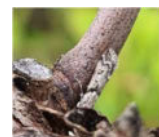
## → COCHENILLE

Des foyers de cochenilles ont été observés en 2022 sur certaines parcelles et les bois laissés à la taille cette année peuvent en être encore pourvus. Durant le repos végétatif de la vigne, ces ravageurs en hibernation impliquent parfois une destruction avant la reprise de l'activité printanière et le départ en végétation.



## → CHENILLES MANGE-BOURGEONS

Des papillons lépidoptères commencent à être observés sur les sarments. Il s'agit souvent de Noctuelles, boarmies, géomètres, etc, qui s'attaquent plus particulièrement aux bourgeons et jeunes feuilles, au stade de chenilles.



## → ESCARGOTS

La progression de l'activité se confirme cette semaine dans les parcelles du réseau. La reprise d'activité des escargots est maintenant actée, elle devrait continuer à s'intensifier au fil des jours.

Moyennes relevées 21/03/23	Activité au niveau du sol	Activité sur les ceps
Escargot de grande taille	3	0
Escargot de petite taille	1	0

Les escargots sont résistants et ont la capacité de réguler leur croissance et activité, de s'enfouir dans le sol, mais aussi de fermer leur épiphragme (opercule bloquant l'entrée de la carapace) en conditions difficiles.

La durée de vie moyenne d'un escargot est de 5 ans et sa capacité de reproduction de 2 pontes par an (environ 50 œufs).

<b>Helix aspersa</b> « Petit gris »	<b>Theba pisana</b> « Blanc et rond »
	
<b>Caractéristiques principales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coquille brun pâle, mais rarement jaune.</li><li>• De 0 à 5 bandes spirales souvent mouchetées de blanc.</li><li>• Structure de coquille à l'aspect ridé.</li><li>• Taille de 28 à 35 mm et un poids adulte de 7 à 15 g.</li></ul>	<b>Caractéristiques principales</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Coquille blanche, rousse rarement rose.</li><li>• Stries d'accroissements recoupées par des stries spirales.</li><li>• Les juvéniles ont au bord de la coquille une carène qui disparaît presque totalement chez l'adulte.</li><li>• Taille de 9 à 20 mm de hauteur et 12 à 25 mm de diamètre.</li></ul>

## → GESTION DES MALADIES DU BOIS

En 2022 les ceps atteints par les maladies du bois et notamment l'ESCA ont été moins présents. Une équipe de recherche d'INRAE, de Bordeaux Sciences Agro et de l'université de Bordeaux vient de découvrir que les conditions de sécheresse suppriment l'apparition des symptômes de l'Esca.

Afin de lutter, limiter l'apparition et la propagation de ces symptômes, une application d'un fongicide de biocontrôle homologué peut être envisagé en pulvérisation ou badigeonnage sur les plaies de taille.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact.evv@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 21/03/2023 EVV - Agrément 640023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## → GESTION DU SALISSEMENT

Les parcelles sont restées plutôt propres sous le rang depuis l'automne dernier. Depuis, 3 semaines, le Ray-grass s'est bien développé, tout comme certaines dicotylédones (géranium, séneçon, moutarde, véronique, soucis...). Cette flore pousse rapidement à la faveur des conditions actuelles. La période est idéale pour le travail du sol sous le cavaillon. Maintenir ou favoriser le développement d'un couvert végétal hivernal au moins dans les inter-rangs. La couverture du sol assure une protection physique, limite l'érosion et le lessivage de l'azote.

Les engrais verts sont en train de développer leur biomasse aérienne. Ne pas y toucher pour l'instant.

### ➤ L'entretien mécanique des cavaillons

Après vendanges un chassage du cavaillon aura permis de rapporter de la terre et facilitera la reprise en sortie d'hiver sur un sol meuble et de faciliter les interventions suivantes.

Intervenir tôt sur sol bien ressuyé permet de ne pas se laisser envahir par la végétation.

### ➤ Le désherbage chimique

À prévoir en dernier recours et avant que la flore présente ne soit trop développée comme cela peut être déjà le cas localement.

## → GESTION DU VIGNOBLE

La taille et le tirage des bois se terminent. Reste encore des tailles tardives prévues sur les zones gélives. Les travaux de pliage et carassonnage sont en cours.

Les épandages d'engrais et d'amendement ont débuté.

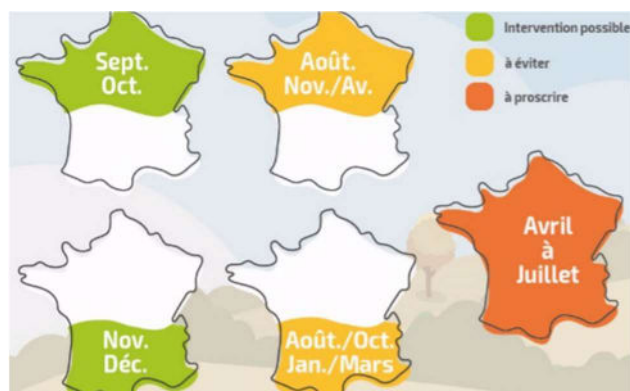
### ➤ Entre le 16 mars et le 15 août, la taille des haies est à proscrire

L'office français de la biodiversité (OFB) préconise de ne pas tailler les haies ni de couper les arbres entre le 16 mars et le 15 août. C'est d'ailleurs interdit par la nouvelle politique agricole commune entre ces dates-là (BCAE 8), une période allongée d'un mois par rapport à la précédente Pac.

C'est en effet dès la mi-mars que débute la période de reproduction et de nidification des oiseaux, il faut donc éviter de les déranger ou de les déloger lors de cette période.

« L'enjeu est de taille car actuellement, 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs sont menacées d'extinction selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) », explique l'OFB. « Les vieux arbres peuvent aussi héberger des chauves-souris ou des insectes protégés (Grand Capricorne, Rosalie des Alpes, Pique-prune). »

« Il faut absolument éviter le broyeur à marteaux et l'épareuse dès lors que l'intervention porte sur des branches de plus de 4 cm de diamètre », rappelle également l'office.



**evv**  
Centre de la Vigne de l'Est

**LES COUVERTS VÉGÉTAUX, ON EN DISCUTE ?**

Nous organisons, en présence de nos fournisseurs et experts vigne, une animation autour des couverts végétaux.

**Le jeudi 6 avril de 9h30 à 12h**  
Au Château Haut-Lavergne  
7 - 33330 Saint-Pey-d'Armens

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact.ev@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 21/03/2023 EVV - Agrément 640023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## → OUTILS DE PILOTAGE AU VIGNOBLE

### » VEGETAL SIGNALS

EVV vous présente un nouvel OAD et un nouveau partenariat :

La Société **VEGETAL SIGNALS**, première entreprise au monde à fournir des services d'aide à la décision et d'automatisation agricole, basés sur l'électrophysiologie des plantes.

En s'appuyant sur les techniques des neurosciences, l'entreprise a développé des capteurs et des méthodes d'analyse qui permettent de suivre en continu l'activité des plantes et d'identifier leurs besoins en termes d'eau, de suivre en temps réel les indicateurs de maturité pour optimiser la date de vendanges et les sélections parcelles... »

Basée sur l'activité électrique des cultures, les capteurs traduisent l'état des plantes en temps réel.

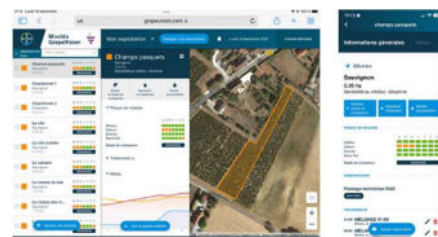


Pour toutes demandes d'informations et/ou d'accompagnement, contactez nos techniciens EVV

### » MOVIDA GRAPEVISION®

EVV distribue désormais MOVIDA GRAPEVISION®, le successeur de Movidia.

Avec cet Outil d'Aide à la Décision, en quelques clics, surveillez simultanément les risques mildiou, oïdium, black rot et botrytis. En évaluant de façon très précise le niveau des contaminations pour chacune de ces maladies, Movidia GrapeVision® vous indique le bon moment pour déclencher le traitement phytosanitaire afin de réduire les IFT fongicides sans compromettre le potentiel de rendement de la vigne.



### » WEENAT®

EVV vous propose des stations météo connectées avec



5 offres possibles avec des stations météo dématérialisées et/ou des stations physiques ajustables selon les spécificités des besoins rencontrés

Toutes les offres comprennent :

- Une interface mobile Weenat avec des alertes paramétrables
- Des prévisions à 9 jours tous paramètres
- Un connecteur Movidia grapevision



### » TOUR VENTIGEL®

EVV commercialise un système de lutte actif contre le gel.

La tour antigel VENTIGEL est un système innovant de protection des cultures contre le gel, fabriqué et assemblé en France (33), par la société Polypoies. Bénéficiez d'une innovation révolutionnaire sur le marché des équipements de protection contre les gelées destructrices de la vigne ! Faites-vous accompagner par nos experts pour élaborer vos dossiers de financement !



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - contact.evv@evv.fr  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169 – TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 21/03/2023 EVV - Agrément 640023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro

# FLASH OBSERVATIONS TECHNIQUES

## ► BOUGIES STOPGEL ®

EVV vend des bougies pour lutter contre le gel, sous deux formats :

- Bougie STOPGEL verte 6L (durée de 8 heures)
- Tonneau STOPGEL Vert 80L (durée de 6 heures) à associer à des tours antigel ou éoliennes

Les bougies STOPGEL se différencient par leur composition : elles sont 100% naturelles ! Elles sont donc moins polluantes, font moins de fumée pour un meilleur pouvoir calorifique.



## ► PEL102®

EVV fournit, pour les gels modérés, une solution foliaire à appliquer 12h à 48h avant le gel.

PEL102 active certaines voies métaboliques pour abaisser de 1 à 2°C la température à laquelle l'eau des cellules va geler. PEL102 limite l'impact du gel tout en préservant le développement et le rendement de votre culture. Nos essais démontrent que, PEL102 aide également à une meilleure reprise végétative après le gel.

## → ENTRETENIR LES PULVÉRISATEURS

En intersaison et chaque fois que nécessaire, effectuez les opérations de maintenance :

- Vérifiez l'ensemble du pulvérisateur : tuyauterie, manomètre, pompe, cloche à air, état des filtres de la cabine, de la cuve du pulvérisateur des buses, de la rampe, de la lance...
- Réalisez les réparations nécessaires au fonctionnement du pulvérisateur.

De plus, durant la campagne d'application :

- Vérifiez régulièrement le fonctionnement du pulvérisateur: détection de fuites, état des buses, manomètre.
- Rincez la cuve à la fin de chaque journée de travail ou avant chaque changement de produit.
- Changez la ou les buses si le débit présente une variation individuelle de + ou - 10 % du débit nominal.
- Lavez l'extérieur du matériel sur une aire appropriée et non connectée aux réseaux de collecte des eaux usées ou pluviales.

Sources	Sites de consultation
BSV	<a href="https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-vigne/">https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-vigne/</a>
Note nationale maladies de la vigne 2023	<a href="https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2023-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne">https://ecophytopic.fr/pic/prevenir/note-technique-2023-sur-les-resistances-aux-maladies-de-la-vigne</a>
Site E-phy-Anses	<a href="https://ephy.anses.fr/">https://ephy.anses.fr/</a>
Liste des produits de biocontrôle	<a href="https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole">https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole</a>
Liste actualisée des équipements anti-dérive	<a href="https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-425">https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-425</a>
* instruction technique DGPE/SDFE/2023-155 du 3 mars 2023	<a href="https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-155/telechargement">https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2023-155/telechargement</a>



Action financée avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne



Avant toute utilisation de produits de protection des plantes, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com).

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,** CONTACTEZ VOTRE TECHNICIEN !

EVV – 230 avenue d'Uchamp 33450 IZON – France - [contact.evv@evv.fr](mailto:contact.evv@evv.fr)  
SAS au capital de 25.884.120€- RCS Bordeaux 848 290 169– TVA FR 53 848 290 169 - APE 4621Z

Flash Observations Vigne n°1 : 21/03/2023 EVV - Agrément 640023 distribution produits phyto à des utilisateurs Pro et Non Pro